

Séance des parents

groupe 1xx

CEC Emilie-Gourd

16 septembre 2024

Nom RG XXX

Email@edu.ge.ch XXX

Évt tél XXX

Où trouver les informations ?

- Site de l'école :
edu.ge.ch/secondaire2/cegou
- Guide d'Émilie-Gourd (brochure remise à votre enfant et copie sur le site de l'école)
- Plan d'études romand (lien depuis le site de l'école)

1M

ÉCHÉANCES SCOLAIRES IMPORTANTES

Notes Indicatives et Provisoires (NIP)	2 ^{ème} soirée d'information aux parents (en présence des maîtres de branches)	Épreuves regroupées	FIN DU 1 ^{er} SEMESTRE	Envoi du bulletin scolaire du 1 ^{er} semestre	Fin des Cours	Épreuves regroupées	FIN DU 2 ^{ème} SEMESTRE
18 octobre 2024	4 novembre 2024 18h30	du 16 au 20 décembre 2024	10 janvier 2025	12 février 2025	28 mai 2025	du 2 au 16 juin 2025	27 juin 2025
1^{er} SEMESTRE					2^{ème} SEMESTRE		



RELEVÉS D'ABSENCES/BULLETINS SCOLAIRES

- Relevés remis en mains propres de l'élève

PREMIER SEMESTRE				
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER
SEMAINE DU 16 AU 20	SEMAINE DU 14 AU 18 AVEC REMISE DES NIP	SEMAINE DU 18 AU 22	SEMAINE DU 09 AU 13	SEMAINE DU 20 AU 24
DEUXIÈME SEMESTRE				
FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
SEMAINE DU 10 AU 14 AVEC ENVOI DES BULLETINS DU 1 ^{ER} SEMESTRE	SEMAINE DU 10 AU 14	SEMAINE DU 14 AU 18	SEMAINE DU 26 AU 30	/

Absences

- Demandes de congé (minimum 10 jours à l'avance)
 - Totalement impossibles en période de semestrielles (p. ex. avant Noël)
 - Pas autorisées en jouxtant les vacances
 - Pas d'enseignement en ligne (camarade, répétiteur, etc)
- Excuses pour maladie
 - NB : Les RV médicaux doivent être pris (sauf impossible) en-dehors des heures de cours
 - A remettre dès le retour à l'école (secrétariat ou RG)
 - Avec le formulaire d'épreuve à refaire (s'il y en a)
ATTENTION : à défaut, les travaux manqués sont notés 1.0
 - **En période d'épreuves regroupées** : CM à remettre au secrétariat pour le doyen dans les 3 jours suivant la première absence
- Excuses pour la seule éducation physique (EP) :
 - A remettre au début du cours au prof d'EP

Orientation – délai mars – choix définitifs

Fin du 1^{er} semestre

- Préinscription en 2 variantes :
 - Celle souhaitée
 - Celle de repli (plan B)
ATTENTION les résultats de fin d'année activeront automatiquement le plan B en fin d'année, en cas d'impossibilité de poursuivre la formation souhaitée
- Demande (définitive) de changement de profil (OS, langue, niveau de math, arts)
 - Peut être soumis à la réussite d'examens la semaine avant la rentrée d'août

INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2024-25

Adresse :	Maturité fédérale
	ORRM 95
Groupe:	
Date de naissance:	
Téléphone :	

Années	2024-25
AdS	1
Statut	0
Groupe	
Maître	

**MODIFICATION
DES
CHOIX**

DF1	FR	
	DI	
DF2	AL	
DF3	AN	
DF4	MA2	
DF5	CH	
	IN	
DF6	HI	
	IED	
DF7	MU	
DP	EP	
OS	PM	

Conditions de promotion de 1M à 2M

- moyenne générale supérieure ou égale à 4,0;
- pas plus de 3 notes insuffisantes;
- somme des écarts à la moyenne ne dépassant pas 1,0.

- La moyenne générale est constituée de toutes les branches avec la même pondération.
- La note de *Français / diction* est constituée à 90% de la moyenne annuelle de français et 10% de la note semestrielle de diction. La note d'*Introduction à l'économie et au droit* est constituée à parts égales des notes semestrielles d'économie et de droit. La note d'*Arts visuels* est constituée pour 2/3 de la moyenne annuelle d'arts plastiques et 1/3 de la note semestrielle d'histoire de l'art.
- Pour les options spécifiques composites, la note d'OS est composée à parts égales des branches qui la constituent.
- Le certificat d'école est accordé si la moyenne générale est supérieure ou égale à 5,0 et si aucune note n'est insuffisante.
- Pour les élèves en filière bilingue, un minimum de 4,5 en français et dans la langue d'immersion doivent être obtenus afin de poursuivre dans ce cursus.

Répétition d'une année

L'orientation des élèves constitue une part importante de la mission de l'école; dans cette optique, la direction d'un établissement, sur proposition de la conférence des maîtres ou maîtresses de la classe ou du groupe ou, dans des cas exceptionnels, de sa propre initiative, peut autoriser un élève non promu à répéter l'année. Il est tenu compte des circonstances qui ont entraîné l'échec, de la fréquentation régulière des cours et du comportement adopté par l'élève durant l'année.

Cette mesure ne peut être accordée qu'une seule fois par filière.

Disciplines de maturité

Certaines notes obtenues **avant la 4^e année** sont prises en compte pour la maturité. Il s'agit :

- ❖ en 2^e année : des arts visuels ou de la musique
de la chimie

- ❖ en 3^e année : de la biologie
de la physique



COLLEGE EMILIE-GOURD

Bulletin scolaire

POTTER HARRY

Groupe : 113

Né le : 31.07.1980

Responsable de groupe M. Albus DUMBLEDORE

Resp. direction : M. Severus ROGUE

Maturité 1ère année

Disciplines	Maîtres	Semestre 1	Semestre 2	Moyennes
Maturité 1ère année				
Italien	Mme GRANGER	5.4	4.4	4.9
Anglais	Mme LOVEGOOD	4.8	4.2	4.5
Mathématiques 1	M. HAGRID	5.0	5.1	5.1
Informatique	Mme GRINDELWALD	4.5	5.1	4.8
Chimie	M. WEASLEY	4.8	4.6	4.7
Histoire	Mme DRAGONNEAU	3.5	3.5	3.5
Français / diction				
9/10 Français	M. LOMDUBAT	4.0	3.6	3.7
1/10 Diction	M. QUIRREL		6.0	
Introduction à l'économie et au droit				
1/2 Droit	Mme BLACK		3.8	4.7
1/2 Economie	M. LESTRANGE	3.5		
Arts visuels/Musique				
2/3 Arts plastiques	M. KRUM	4.1	4.5	4.5
1/3 Histoire de l'art	Mme PARKINSON	5.5		
Disciplines particulières				
Éducation physique	M. FINNIGAN	5.9	4.8	5.4
Option spécifique				
Physique	M. DURSLEY	4.3	4.7	4.5
		Absences excusées	17	2
		Absences non excusées	-	2
max. 3				Note(s) insuffisante(s) : 2
				Somme des écarts négatifs à la moyenne : 0.8
				Situation : Promu par tolérance max. 1,0
				Moyenne générale : 4.5
				min. 4,0



1^{ÈRE} ANNÉE DE MATURITÉ GYMNASIALE

PERSONNES DE CONTACT

Vos premiers interlocuteurs : les enseignants de votre enfant
En cas de soucis persistants ou globaux : le RG

Nous demandons à ce que les élèves initient les contacts en sollicitant eux-mêmes un RV avec leur enseignant.

gr. 101-106 :

Doyen	M. Yves JOSEFOVSKI	Tél. 022.388.36.24
Conseiller social	M. Aleksandr THIBAudeau	Tél. 022.388.36.05

gr. 107 à 112 :

Doyen	M. Cédric PAYCHÈRE	Tél. 022.388.36.37
Conseillère sociale	Mme Catherine MULLER FERNANDEZ	Tél. 022.388.36.03

Infirmière	Mme Céline ROGAZY	Tél. 022.388.36.23
------------	-------------------	--------------------



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département de l'instruction publique
Enseignement secondaire II postobligatoire

16.09.2024 - Page 11

Soutiens scolaires

- Responsabilité et volonté de l'élève
- En cas de notes d'EVACOM du CO décevantes, inutile d'attendre ! *(les notes d'EVACOM sont souvent très légèrement supérieures aux résultats du 1^e semestre)*
- Dépannages (panneau vers le secrétariat)
- Aide ponctuelle max 6h/an : quelques places de tutorats (dès octobre)
- Aide sur la durée : ARA

Questions ?

- Merci de votre attention
- Prochaine rencontre parents-école :
(en présence des maîtres de branches)
4 novembre 2024 18h30